Intercommunale

*Extrait du procès-verbal de la réunion du*

*Conseil d’administration*

 **Séance du**

|  |
| --- |
| **Présents :** |

**Le conseil d’administration,**

**Objet : Guichet des pouvoirs locaux – désignation des Gestionnaires locaux de sécurité**

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, Troisième Partie, Livre premier, et notamment l’article L3113-1, alinéa 3, inséré par le décret du 22 novembre 2007 ;

Vu l’Arrêté du Gouvernement wallon du 29 septembre 2011 relatif à la transmission électronique des actes relevant de la tutelle administrative ;

Vu l’Arrêté du Gouvernement wallon du 17 juin 2015 relatif à la transmission électronique des pièces et dossiers relatifs aux subventions à certains investissements d’intérêt public ;

**DECLARE**

* Avoir pris connaissance de l’importance du rôle et des devoirs d’un Gestionnaire local de sécurité repris dans le document « Désignation des Gestionnaires locaux de sécurité » lié à l’utilisation du Guichet des pouvoirs locaux ou de tout autre application sécurisée par Hagrid.
* S’engager à signaler tout changement dans la personne du GLS ou de ses coordonnées et de les transmettre au SPW Intérieur via l’adresse mail hagrid.autorisation@spw.wallonie.be

**DECIDE** de désigner *Monsieur/Madame NOM, PRENOM, Numéro de registre national, Fonction, email, téléphone* dans le rôle de Gestionnaire local de sécurité (GLS). Cette personne gèrera, à titre principal, la gestion des utilisateurs et de leurs droits d’accès aux applications sécurisées par Hagrid pour notre entité.

**DECIDE** de désigner *Monsieur/Madame NOM, PRENOM, Numéro de registre national, Fonction, email, téléphone* dans le rôle de Gestionnaire local de sécurité (GLS). Cette personne gèrera, en tant que suppléant(e), la gestion des utilisateurs et de leurs droits d’accès aux applications sécurisées par Hagrid pour notre entité.

**En séance, date précitée.**

**Par le Conseil d’administration,**

 **Secrétariat général, Président,**

**Pour extrait conforme,**